

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## LA MORTALITÉ PROFESSIONNELLE:

Il ne suffisait pas au Capital d'avoir déprécié le salaire et augmenté la durée du travail. Comme, à notre époque, la concurrence vitale (produit pur et simple d'une mauvaise économie, quoiqu'on ait voulu lui prêter le caractère d'une loi naturelle et incorrigible) fait à l'individu une obligation, en quelque sorte, d'accroître sans cesse sa puissance et de s'élever au dessus du commun des hommes, le capitaliste, roi de cette société mercantile, a cherché, en augmentant de plus en plus ses profits, à augmenter de plus en plus la distance qui le sépare de la foule.

Dans les siècles qui précédèrent celui-ci (et malgré les exemples, d'ailleurs exceptionnels, des Jacques Cœur, des Samuel Bernard et de deux ou trois fermiers généraux), de pareilles ambitions furent inconnues et seraient, du reste, demeurées impuissantes. La naissance, alors, plaçait l'homme au dessus de la masse, mais non l'argent, beaucoup plus rare qu'aujourd'hui parce que la médiocrité de l'outillage interdisait l'essor de l'industrie, et que la production agricole, l'unique richesse qui fût, dépassant de peu la consommation indigène, se prêtait difficilement aux gigantesques spéculations opérées depuis. Il y avait, sans doute, comme à présent, des riches et des pauvres; mais riches et pauvres l'étaient moins que ceux d'aujourd'hui, et les Fouquet, les Samuel Bernard, individualités, nous l'avons dit, tout exceptionnelles, furent de bien modestes personnages si on leur compare tels industriels, tels banquiers, tels propriétaires actuels des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France (1). Il fallait donc que, pour s'élever au rang d'arbitre des intérêts politiques et économiques, l'argent décuplât de valeur, et ce but, il ne pouvait l'atteindre qu'en substituant à la force manuelle une force mécanique capable de porter à leur plus haute puissance et la production et les besoins.

Cela fait, qu'arriva-t-il? L'industriel profita, tout d'abord, de l'accroissement de la production et de la concurrence qui en résulta pour déprécier, comme on l'a vu, le taux du salaire. Tandis que l'ouvrier doublait son effort, comme dans les exploitations minières du district de Dortmund, ou le triplait, comme dans les établissements de Vicoigne-et-Noeux, et que la révolution opérée de la sorte sur le marché industriel sextuplait les profits du Capital, le salaire doublait à peine (cette augmentation étant, d'ailleurs, annulée, comme on verra plus loin, par l'augmentation du prix des produits), et seulement dans les pays où l'ouvrier, conscient de la valeur de ses services, osait en exiger la rémunération. Partout ailleurs il augmentait au plus d'un tiers. En second lieu, et c'est ce que nous allons examiner, le Capital puisa de nouveaux profits dans la diminution d'une partie des frais généraux de ses exploitations.

Quels sont les principaux frais d'une entreprise industrielle? Le loyer, l'entretien des ateliers et des locaux qui en dépendent, l'éclairage, le chauffage et l'usure du matériel. Or, quels furent, parmi ces frais, ceux que le Capital songea d'abord à réduire? Le combustible et l'éclairage? non. L'usure des ma-

(1) Notamment les Jay Gould, les Mackay, les Rotschild, les Schneider, les Vanderbilt, les Pullmann, etc... Lors de la grève de Chicago (juillet 1894), il fut beaucoup question de ce dernier et de la ville de dix mille habitants qui lui appartenait et que l'émeute venait de saccager. Aussi riche et aussi puissant qu'une grande compagnie, il n'y a pas de potentat asiatique plus maître chez lui que ne l'était Pullmann dans sa ville. Il y admettait qui lui plaisait, y faisait lui-même la police, réglait tous les différends entre les habitants, surveillait les boutiquiers, taxait leurs bénéfices, ne voulait pas de célibataires s'ils ne consentaient à se laisser marier à jour fixé. Dans tout le périmètre de la ville, il n'y avait pas une maison, un trottoir, une rue, un édifice public qui ne fût sa propriété. La fortune de M. Pullmann est estimée à deux cents millions de francs; ses bénéfices annuels n'ont jamais été moindres de dix millions.

chines? pas davantage. Le gaspillage des matières premières? encore moins. Pour réaliser ces économies, il aurait fallu que l'industriel s'astreignît à une surveillance personnelle et incessante, et comment, cette surveillance, l'aurait-il exercée, lui qui n'entend devoir son existence qu'au travail d'autrui? Il préféra donc laisser à des contremaîtres (qui s'en acquittent tout ouvrier sait comment) le soin de ménager les instruments du travail et la distribution des matières à transformer, pour réduire dans la plus large mesure (ce qui ne lui coûtait d'autre peine que de tenir sa bourse fermée) les dépenses d'entretien et de salubrité des bâtiments où travaille et où loge la population ouvrière.

### **Les causes de la morbidité professionnelle:**

Ces bâtiments sont le plus souvent privés de ventilation ou ventilés dans des conditions fâcheuses pour les malheureux qui y séjournent; il y manque l'espace nécessaire, et les machines, dont aucune barrière n'interdit l'accès quand elles sont en marche, y occupent une place qui dépasse les limites fixées par les règlements; le sol en est de bois, où les matières grasses fixent les poussières; les courants froids y régissent en maîtres; bref, l'industriel, quelle que soit l'importance de ses établissements (2), témoigne autant de sollicitude pour les économies susceptibles de ruiner la santé de ses ouvriers que d'indifférence pour celles qui, réalisables sans grande peine, lui profiteraient à lui-même sans nuire à son personnel.

Voyons, par exemple, ce que produit l'insuffisante ventilation des ateliers. Le Dc. Schuler, à qui nous avons emprunté déjà maints renseignements et qui est un des plus distingués inspecteurs du travail de la Suisse, a trouvé sur 10.000 parties d'air les quantités suivantes d'acide carbonique:

	minim.	maxim.	moyen
Dans les salles où l'on presse les:			
- étoffes:	4,7	6,3	5,5
- imprim. d'indiennes:	4,0	12,6	8,0
- filatures de coton:	5,4	14,8	9,0
- garderiers:	--	--	9,5
- blanchisseries:	12,6	22,0	17,0
- tissages:	7,4	17,6	15,0
- fabriq. de bas tricot.:	8,0	28,4	17,5
- fabriq. de tricots:	--	--	17,6
- fabriq. de cigares:	30,0	44,0	39,0

La présence de l'acide carbonique n'est pas l'unique danger du défaut d'aération des usines et manufactures. L'atmosphère garde encore en suspension des gaz irritants pour les muqueuses du nez, des yeux et des voies respiratoires; le sol retient, grâce aux matières liquides qui le souillent, les corps pulvérulents, les substances infectieuses, les produits chimiques vénéneux et, surtout ces particules métalliques ou minérales qui produisent sur les bronches des écorchures favorables à l'entrée et à la propagation des germes morbifiques.

S'agit-il des locaux affectés en certains établissements au sommeil des ouvriers? Ceux-là ne manquent pas seulement d'air; ils sont encore privés des moindres avantages que réclame l'hygiène la plus rudimentaire, sombres et le plus souvent d'une malpropreté repoussante. Un rapport, adressé en 1891 au ministre du Commerce, décrivait ainsi les dortoirs affectés aux ouvrières des fabriques de lacets de Saint-Chamond: «*Dans la plupart des usines, le couchage des ouvrières est dans les plus détestables conditions d'hygiène et de moralité. Les dortoirs sont des combles où les ouvrières gèlent l'hiver et étouffent l'été. Mal aérés et trop petits, ils sont dans un état de malpropreté déplorable. Les enfants et les femmes sont couchés à deux dans le même lit, et on ne renouvelle les draps que tous les deux mois. Ces jeunes ouvrières sont usées; à dix-huit ans, elles en paraissent trente. Certains établissements sont surnommés les tombeaux des enfants de la Haute-Loire.*».

(2) (\*) Au mois de juillet 1892, la direction des *Chantiers de la Loire*, à Saint-Nazaire, faisait enlever, uniquement pour faciliter la surveillance aux contremaîtres, deux des portes de son atelier de forge, déterminant ainsi un courant d'air d'une gravité exceptionnelle. Pour obtenir la mise en place de ces portes, les ouvriers forgerons durent faire grève.

(\*) Cette note de bas de page fut oubliée dans l'édition de *l'Ouvrier des deux mondes* citée, bien que référencée dans le texte. Elle ne figure que dans la monographie finale. (Note A.M.).

Les matières premières manipulées par les ouvriers sont également cause de maladies le plus souvent mortelles (\*).

«*Les fabriques de porcelaine de Limoges, écrit M. Georges Thiébaud (Figaro, 13 novembre 1894), emploient ce qu'on appelle des poudreuses, c'est-à-dire des ouvrières qui saupoudrent à la main, avec des couleurs variées, les impressions de décors qui sont ensuite reportés sur la porcelaine blanche. Dans les grandes fabriques, il y a cinq, six, huit poudreuses; dans les maisons de moindre importance, deux ou trois, quelquefois une seule. Et voici leur travail:*

*Dès que la feuille à poudrer sort de la presse, humide encore de la matière adhésive, elle passe aux mains de la poudreuse, qui, vivement, à l'aide d'un tampon de ouate, recouvre les dessins imprimés d'une couleur en poudre impalpable (sel de plomb). Cette poudre se répand en nuage tout autour de l'ouvrière qui la respire jusqu'au fond des bronches. Et, plus l'ouvrière fait de besogne, plus elle va vite pour suivre la presse, plus elle absorbe de poussières en suspension.*

*Au bout de quelque temps, la santé de la fillette s'altère, et l'on constate l'empoisonnement saturnin, qui se traduit par d'atroces douleurs d'entrailles ou des altérations du côté des reins et du cerveau donnant des convulsions et des paralysies partielles.*

*On a essayé comme préservatif et comme palliatif des masques sur le visage et du lait bu en grande quantité pendant le travail. Mais aucun masque, jusqu'à présent, n'a réuni les conditions nécessaires pour permettre de respirer aisément, sans laisser passer la fatale poudre. Quant au lait, il finit par inspirer à la patiente une répugnance d'autant plus invincible qu'il lui rappelle incessamment qu'elle est en train de s'empoisonner. Vingt-deux poudreuses sont mortes ainsi dans l'espace d'un an».*

L'Etat lui-même, qui gaspille si volontiers le fonds commun en de criminelles expéditions coloniales, ne laisse pas d'opérer des économies au détriment de ses ouvriers. Parmi les produits chimiques dont la manipulation est le plus dangereuse, il faut placer au premier rang le phosphore, dont quelques pays, moins riches que la France, ont interdit depuis longtemps l'emploi dans la fabrication des allumettes. Au mois de mai 1894, les ouvriers des manufactures de Pantin et d'Aubervilliers, mécontents que l'administration les obligeât à subir sans appel les fantaisies chirurgicales de ses dentistes, remirent en question le traitement de l'empoisonnement par le phosphore. On sait les ravages causés par cette nécrose, qui ronge les os de la mâchoire, envahit la face comme une gangrène et souvent amène la mort.

Pour en enrayer les progrès, les chirurgiens attachés à l'administration prétendent qu'il faut extraire les dents qu'elle attaque et percer dès leur naissance les abcès qu'elle détermine. Mais le Dc. Magitot, membre de l'Académie de médecine, affirmait, dès 1888, que, loin d'être un préservatif contre le mal, le traitement chirurgical ne peut qu'en favoriser le développement. «*Le phosphorisme, écrivit-il après avoir examiné quelques cas mortels, est un terrain éminemment favorable à produire, sous les plus futiles occasions, l'invasion de la nécrose; les phosphoriques vivent plus ou moins misérablement avec leurs poisons; mais la plus simple plaie, la plus insignifiante blessure peut les tuer*». Eh! bien, malgré le danger de cette incertitude et le conseil donné par l'Académie de supprimer le mal en en supprimant la cause, l'administration ne s'est pas encore résolue (1897) à proscrire de ses ateliers l'emploi du phosphore.

La commission sanitaire chargée, en 1884, d'inspecter les *factoreries* de l'Inde, signala comme causes des nombreux accidents observés dans les fabriques de coton l'obscurité presque complète des ateliers et le peu d'espace ménagé entre les machines.

Le *Figaro* du 29 août 1894 disait: «*Nous pourrions citer une maison où, journellement, quarante-huit ouvrières brossent des chapeaux de soie avec des sels de plomb. En trois ans leur compte est réglé. Le patron éviterait quarante-huit assassinats en remplaçant le sel de plomb par le sel de zinc, mais il perdrait 8,5% de ses bénéfices. Il n'hésite pas*».

### **La mortalité par accidents:**

L'égoïsme capitaliste ne produit pas seulement une morbidité professionnelle considérable; il détermine encore une mortalité par accidents de plus en plus élevée. Au mois d'août 1890, un député déclara à la tribune que, si la plupart des exploitations minières s'abstiennent d'adopter les lampes à accumulateurs, c'est uniquement parce que chacune de celles-ci exige une dépense de 2 à 3 francs par jour.

(\* ) Cette phrase ne figure pas dans l'édition originale, seulement dans la monographie finale. (Note A.M.).

A la suite de l'explosion du puits Verpilleux, survenue en 1889, le conseil supérieur des mines formula sur le mode d'exploitation de cette houillère diverses critiques qui justifient notre précédente assertion. Il signala notamment l'imperfection du remblai des anciens chantiers, l'accumulation de chantiers d'extraction sur un espace trop restreint, l'inexactitude du plan d'aérage, le défaut de jaugeage d'air, etc... De son côté, l'inspecteur général des mines relevait à la charge des exploitants: le défaut de fermeture de deux galeries grisouteuses abandonnées, l'accumulation de chantiers à production intensive dans un quartier dangereux de la mine, enfin l'insuffisance de l'aérage, toutes conséquences de l'avidité patronale.

Au mois de septembre 1890, M. Dumay, chargé par une commission parlementaire de rédiger un rapport sur les causes de la catastrophe de Villebœuf, écrivit au ministre des Travaux publics: *«J'ai visité plusieurs installations minières de la Loire, tant à l'extérieur qu'au fond, et j'ai constaté de telles infractions aux lois qui régissent la matière que je crois devoir les porter à votre connaissance... A la suite de graves accidents survenus dans ces dernières années par l'inattention ou la trop grande fatigue des machinistes, qui laissèrent monter les cages contenant des hommes jusqu'aux poulies, un arrêté préfectoral enjoignit aux compagnies d'avoir deux machinistes au lieu d'un... Cette prescription est demeurée lettre morte sur les deux tiers des puits... A l'un des rares puits où l'arrêté préfectoral est pris en considération, existe un état de choses bien plus dangereux que celui que créerait l'absence du second machiniste: l'un des deux cylindres de la machine qui actionne le tambour où s'enroulent les câbles est de 30 centimètres en avant de l'autre, par suite de l'affaissement du terrain; le bâti de la machine est cassé en plusieurs endroits; les cylindres sont retenus en place par des chaînes accrochées au mur, lequel mur ne tient lui-même que par un miracle d'équilibre; l'arbre d'enroulement des câbles n'est plus dans son axe primitif, de sorte que l'effet du frein sur la poulie ad hoc est absolument nul... Si, dans ces conditions, le machiniste faisait le moindre faux mouvement durant l'ouverture et la fermeture de son tiroir d'admission de vapeur, il n'aurait pas à compter sur le frein pour réparer son erreur, et les hommes placés dans la cage iraient se briser le crâne contre les poulies. Le même danger existe aux chaudières qui s'enfoncent d'un bout dans le sol: l'eau ne peut aller partout alors que le feu continue à chauffer toutes les parties... Le public se demande ce qu'attend l'administration supérieure des mines pour exiger le remplacement immédiat de tout ce matériel...».*

(A suivre)

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----